

# Le fil d'infos

N° 92

Février 2022

à voir, à faire  
ou à savoir...



## Théâtre pour enfants

Mercredi 23 fév. - 10h - Salle des fêtes

Le spectacle avait été annulé en novembre dernier, il est de nouveau reprogrammé, ne loupez pas cette occasion de passer un bon moment avec vos enfants. « Bonjour » est une pièce du célèbre auteur d'albums jeunesse Claude Ponti. Deux personnages, Koua et Hétoi se rencontrent. S'enchaînent jeux de mots, qui-proqus et situations absurdes. Un bestiaire incongru et sonore accompagnera ces deux personnages dans leur quête de l'ici et maintenant. Spectacle par la Cie de La Minuscule Mécanique - Entrée gratuite À partir de 5 ans. ■

Inscription obligatoire au 03.21.26.12.77 (nouveau numéro) ou [bibliotheque@laventie.fr](mailto:bibliotheque@laventie.fr)

## Tiot Loupiot

Ce prix littéraire a été créé à destination des enfants de 0 à 6 ans.

Les partenaires « Petite Enfance » du territoire Flandre Lys participent à ce projet : bibliothèques, Relais Petite Enfance, crèches et haltes-garderies ainsi que la PMI. Le vote peut s'effectuer librement en empruntant les livres chez soi en famille ou lors de temps de lecture animée proposés par les partenaires. L'édition 2022 se déroule de janvier à juin, les petits pourront voter pour leur album préféré. ■

Retrouvez la sélection de livre dans les bibliothèques ou sur [lesperluette-flandrelys.bibenligne.fr](http://lesperluette-flandrelys.bibenligne.fr)

19 et 20  
MARS

Printemps  
de la  
Création

12ème édition

Entrée  
Gratuite

## Le printemps de la création

Rendez-vous les 19 et 20 mars prochains à Laventie pour le 12ème Printemps de la création ! Le salon ouvre ses portes samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 18h à la Salle des Fêtes.

Une quarantaine de créateurs de la région partageront avec vous leur passion et leur univers artistique.

Art, mode, bijoux, accessoires, déco et gastronomie sont au programme. Pour le plaisir des yeux et des papilles, pour trouver des idées déco ou cadeaux, pour faire de nouvelles découvertes, prenez le temps de visiter ce salon de créateurs d'exception. La situation sanitaire actuelle ne nous

permet pas, aujourd'hui, de programmer la traditionnelle cérémonie des talents d'or qui met habituellement à l'honneur des personnalités pour leurs actions en faveur de l'image de la ville.

Ce salon est bien entendu soumis à condition d'une situation sanitaire favorable. ■

Infos >> 03 21 63 17 40  
ou [evenementiel@laventie.fr](mailto:evenementiel@laventie.fr)



## Nouvelle médiathèque

La bibliothèque a déménagé ! C'est maintenant, au rez-de-chaussée du Castel de l'Alloeu, au 4 rue du 11 Novembre que vous devrez vous rendre. Ce lieu d'exception entièrement rénové et aménagé avec goût devient la nouvelle médiathèque de Laventie. L'entrée se trouve du côté du parc Cœur de ville, l'accès PMR se fait, quant à elle, du côté rue du 11 Novembre.

Les laventinois sont invités à découvrir leur nouvelle médiathèque. ■

À noter : nouveau lieu = nouveau numéro de téléphone : 03.21.26.12.77  
[bibliotheque@laventie.fr](mailto:bibliotheque@laventie.fr)



### Pass vaccinal

Depuis le 24 janvier, le « pass vaccinal » concerne toute personne âgée de plus de 16 ans. Il remplace le « pass sanitaire » dans les lieux recevant du public (à l'exception des établissements de santé et sociaux) : bars et restaurants ; activités de loisirs ; foires, séminaires et salons professionnels ; grands magasins et centres commerciaux (par décision du préfet) ; transports interrégionaux (avions, trains, bus). ■

**Plus d'infos >> [gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)**



### Espace santé

Destiné à faciliter les démarches des usagers et les échanges avec les professionnels de santé pour une meilleure prise en charge, il remplace le Dossier médical partagé (DMP).

De janvier à mars 2022, si vous êtes affilié à l'Assurance maladie, vous recevrez un courrier ou un courriel vous demandant d'activer votre Espace santé. Vous disposerez alors d'un délai de 6 semaines après la réception du courrier ou du courriel pour vous opposer à sa création. Sans réponse de votre part, votre Espace santé sera automatiquement créé.

L'espace numérique de santé numérique intitulé « Mon espace santé » comprend déjà : une version améliorée du DMP pour stocker et partager toutes les données de santé ; une messagerie sécurisée pour les échanges entre patients et professionnels de santé. Prochainement, cet espace numérique personnel sera complété de deux nouveaux services : un agenda santé pour gérer les rendez-vous et un catalogue d'applications certifiées par l'État pour être mieux guidé dans le choix des outils numériques utilisés pour le suivi de votre santé.

Les données de santé pourront être rentrées par les professionnels de santé mais également par vous-même. ■

**Info >> [monespace.sante.fr](https://monespace.sante.fr)**

### Labellisation

Le club de Savate Boxe française s'est inscrit dans une démarche de fidélisation et de promotion de ce sport afin d'accroître son développement. Ce travail a été récompensé par la Fédération Française de Savate qui leur décerne le label « savate pour tous » grade argent et le label « Jeunes » grade bronze pour l'année 2021. ■



### Vote par procuration

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Vous donnez ainsi procuration à n'importe quel électeur de confiance de votre choix. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

La demande peut se faire en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr). Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité. ■

**Plus d'infos dans votre Mairie**

**8 712 €**

C'est le montant récolté pour le **Téléthon**

les 3 et 4 décembre 2021.

Merci à tous pour votre contribution.

### Centre de vaccination

À ce jour, le centre de vaccination de Laventie compte 56122 vaccinations. Il reste ouvert, au 13/15 rue du 11 Novembre, grâce aux professionnels et aux bénévoles qui œuvrent chaque jour, merci à eux. Les rendez-vous sont ouverts sur [doctolib.fr](https://doctolib.fr) - centre Artois Lys, des créneaux s'ajoutent selon le besoin, ne pas hésiter à consulter le site régulièrement. Le centre dispose des vaccins Pfizer et Moderna. ■

**Info >> Facebook CPTS Artois Lys**



### Guichet unique habitat

En ce début d'année le Syndicat Mixte Flandre et Lys lance le Guichet Unique de l'Habitat à destination des habitants de la Communauté de Communes Flandre Lys et de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Le Guichet unique de l'Habitat vous orientera vers l'interlocuteur le plus pertinent afin de répondre aux différentes questions relatives à l'habitat. Il s'adresse aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires, nouveaux arrivants sur le territoire.

Renseignements dans le cadre des permanences :

222 Bis rue de Vieux Berquin 59190 Hazebrouck

Tél : 03.62.42.00.31

Mail : [guh@sm-flandreetlys.fr](mailto:guh@sm-flandreetlys.fr)

Permanences téléphoniques :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30. ■

**Informations sur le site internet [www.sm-flandreetlys.fr](https://www.sm-flandreetlys.fr) ou sur Facebook SMflandreetlys**

### Durée de conservation

Vous vous demandez combien de temps vous devez garder vos relevés de compte bancaire, vos factures d'électricité ou de gaz, les justificatifs utilisés pour votre déclaration de revenus ? Quels sont les documents à conserver toute sa vie ? Un nouveau simulateur disponible sur [Service-Public.fr](https://Service-Public.fr) vous indique combien de temps conserver les documents de la vie courante : assurance, famille, impôts, travail, véhicule, santé... Ce simulateur est très simple à utiliser, près d'une centaine de documents y sont proposés. ■

**[www.service-public.fr/simulateur/calcul/ConserverSesPapiers](https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/ConserverSesPapiers)**